

Avant-propos

La création au 1^{er} janvier 2016 de la région Grand Est par fusion des régions historiques d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine, est une réforme institutionnelle de grande ampleur. Ce changement d'échelle ne manquera pas de faire évoluer le comportement des agents économiques publics ou privés et leur propre organisation. Au-delà des répartitions nouvelles de compétences, il modifie substantiellement la portée et la nature des politiques publiques dans les territoires.

Dans ce contexte, Monsieur le Préfet de région a engagé, avec l'ensemble des services de l'État, une réflexion stratégique pour le Grand Est et a produit un document évolutif et de référence.

Comme toute démarche stratégique, elle a mobilisé, en amont, des éléments de diagnostic socio-économique et des analyses thématiques pour identifier les enjeux majeurs de développement et de cohésion du territoire régional.

Dans la rubrique « thématiques transverses », il est apparu rapidement nécessaire de disposer d'une vision sur les « problématiques des territoires frontaliers et des marges régionales » du Grand Est, pour coordonner à la fois l'action publique dans ces territoires sous influences externes et éclairer l'action de l'État dans les instances de coopération institutionnelle transfrontalière (conférence de « la Grande région » et du « Rhin supérieur »). Pour ce faire, un groupe de travail animé par Madame la Préfète de l'Aube, Monsieur le Préfet de la Moselle et le Directeur régional de l'Insee a été mis en place dès mars 2016.

Un premier diagnostic a été présenté au Comité de l'Administration Régionale du 16 juillet 2016 à Lunéville. Ce diagnostic identifiait, d'une part, des ensembles de territoires comportant des problématiques d'action publique communes, et permettait, d'autre part, de donner une vue synthétique des dynamiques socio-économiques à l'œuvre à l'intérieur de la région dans son environnement régional et transfrontalier.

Ce dernier apport, innovant dans son traitement des données transfrontalières et dans sa restitution cartographique, a fait l'objet d'une démarche partenariale de publication, entre le Sgare et l'Insee, afin de le diffuser à l'ensemble des acteurs concernés.

Nous formons le vœu que cette contribution « grand angle » à la connaissance du Grand Est soit utile et partagée par le plus grand nombre.

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
et Européennes

Jacques GARAU

Le Directeur régional de l'Insee
du Grand Est

Joël CREUSAT